

## COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2025

**N°2025/01/16/02 : Rapport de fin de délégation de service public organisation et gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.**

Le seize janvier deux mil vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dix janvier 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

**Etaient Présents** : CARRÉ Jean-Christophe, Marc FUSAT, Dominique STEKELOROM, Murielle GARZINO, Lucie BABIN, Emilie GERMAIN Bernadette SAMUEL, REYNOUD Henri, Patrick LAFFITTE, Sébastien THOMAS, WAJS Alexandre, Marie-Pierre CALLET, Thierry FABRE et Laurent JUGLARET

**Pouvoirs** : Mathieu BONARD a donné pouvoir à Jean-Christophe CARRÉ, Fabienne CITI à Christine GARCIN-GOURILLON

**Absents excusés** : Fanny ARSAC, Alain CHAIX, Christine GARCIN-GOURILLON

**Secrétaire de séance** : Marie-Pierre CALLET

**Rapporteur** : Emilie GERMAIN

Madame le Rapporteur rappelle que par délibération n°2022/07/29/11 du 29 Juillet 2022 le conseil municipal a approuvé les termes d'un contrat de concession à intervenir avec la structure « IFAC » pour l'organisation et la gestion d'un ALSH. Elle précise par ailleurs que les dispositions de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoient que le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes liés à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité du service ainsi que les conditions d'exécution du service public. Elle indique enfin qu'en dehors de ces objectifs d'information aucun texte ne régleme le contenu et la forme du rapport.

Madame le Rapporteur présente les grandes lignes du rapport de fin de concession produit par l'IFAC délégataire du service public visé en objet pour la période allant de mai à août 2024 et faisant le lien entre la fin de période correspondant au rapport précédent et la fin du contrat de concession.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Rapporteur,

Vu le rapport présenté par IFAC tel qu'annexé à la présente délibération

Vu l'avis du comité éducation en date du 7 janvier 2025

**PREND ACTE** dudit rapport.

**DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

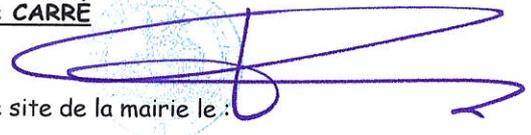
Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le :

Secrétaire de séance,  
**Marie-Pierre CALLET**



Le Maire,  
**Jean-Christophe CARRÉ**

Publication sur le site de la mairie le :





# MAUSSANE LES ALPILLES

## RAPPORT DE FIN DE CONCESSION MAI À AOUT 2024



### SOMMAIRE

---

➤ **Partie technique :**

- Contexte
- Intentions pédagogiques et activités
- Chiffres clés : mercredis et vacances

➤ **Personnel et moyens humains :**

- Effectif, temps de travail, fonction & niveau de qualification
- Organigramme

➤ **Bilan de la période :**

- Points positifs
- Points à améliorer
- Perspectives

➤ **Partie financière :**

- Inventaire
- Compte prévisionnel 2024

➤ **Conclusion**

## CONTEXTE



### CADRE DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

➤ L' Accueil de Loisirs (3-11 ans) fonctionne les mercredis et les vacances scolaires de 7h45 à 18h, sauf les vacances de décembre. Les horaires d'accueil sont de 7h45 à 9h et de 16h à 18h.

➤ Deux séjours de cinq jours (3-11 ans) durant les vacances scolaires de février et juillet.

Les enfants maternels et élémentaires sont séparés en termes de groupes et de locaux. L'accueil des enfants se fait uniquement dans les locaux du Centre de Loisirs.

Les enfants de maternelle utilisent la salle d'accueil qui leur est entièrement dédiée et la salle de motricité.

Les élémentaires utilisent une salle qui fait ainsi office d'accueil avec les enfants de maternelle.

Nous avons accès aux cours de récréation et aux deux parcs à moins de deux minutes du centre de loisirs et du city parc.

Nous avons accès au dojo les mercredis après-midi et deux jours pendant les vacances scolaires.

Les repas sont pris au réfectoire avec les groupes ce qui permet aux fratries de se voir pendant les repas. Les repas sont servis à table par les animateurs et l'agent de service.

L'équipe pédagogique est composée d'animateurs permanents et de CEE.

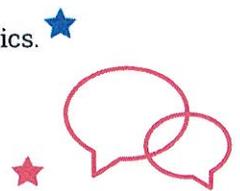


## INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

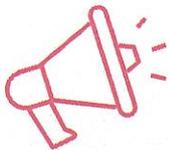


Il est important pour tout le monde que chacun puisse trouver sa place dans la structure et dans la société, que ce soit pour les adultes comme pour les enfants. C'est pourquoi, il nous semble primordial de travailler autour du « vivre-ensemble », de la responsabilisation et l'autonomie des personnes.

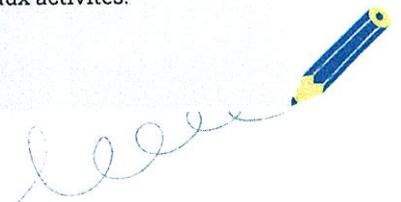
- L'objectif sera de favoriser et de mettre en œuvre du « vivre-ensemble » au sein des différents publics. ★
- **Qui ?** Les enfants, animateurs et les membres de la direction
- **Quoi ?** Objectifs du projet pédagogique
- **Comment ?** Par le quotidien, les activités, les ateliers et sorties prévues.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- Développer la créativité, se laisser aller à son imagination.
- Investissement dans l'organisation des activités, prise d'initiative, responsabilisation dans l'activité et le quotidien du centre.
- Découverte de nouvelles activités et/ou endroit, apprendre à faire autre chose que ce qui est déjà acquis.
- Bien-être, être content de venir au centre et de participer aux activités.
- Respect des autres enfants et de l'équipe d'animation.



## ACTIVITÉS ET THÈMES



### Mercredis de mai à juillet 2024 :

- Rencontre inter centre sur Saint Martin de Crau : Journée olympiades du 3 juillet 2024 en partenariat avec les centres de Saint Didier, Saintes Maries de la Mer et Saint Martin de Caru

### Vacances juillet 2024 :

Thèmes : Sports dans tous ses états et Cirque avec intervenant Atlantide / Summer Olympique / Circus / Fiesta & Farniente

### Vacances août 2024 :

Thèmes: Fête Foraine, Voyage aux pays des sport, Semaine des enfants

#### Sorties

1. Sortie Saintes Maries de la Mer
2. Piscine : Saint Martin de Crau
3. Inter centre : Saint Martin de Crau
4. Parc

#### Séjours

Séjour Mer : MARTIGUES du 8 au 12 juillet annulation seulement 2 inscrits

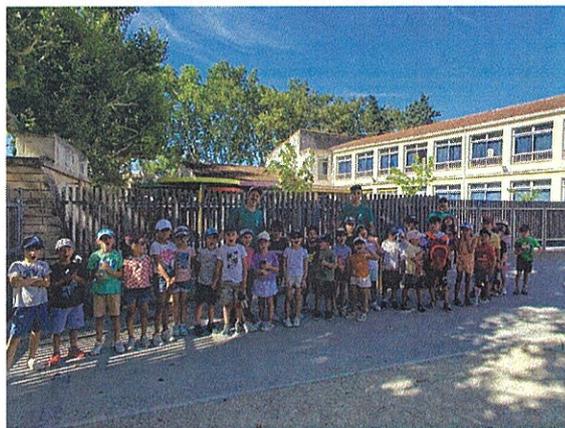


## ACTIONS SPÉCIFIQUES MISES EN PLACE



**Projet événementiel le 3 Juillet 2024** : Rencontre inter-Centre dont l'objectif principal était de favoriser l'échange, la convivialité et la collaboration entre les accueils de loisirs de Maussane-les-Alpilles et Saint-Martin-de-Crau.

Différents ateliers ont été proposés ce jour avec le travail collaboratif des équipes d'animation des différents sites.



## LES CHIFFRES CLÉS – MERCREDIS



### MOINS DE 6 ANS - Agrément 24 enfants



2023

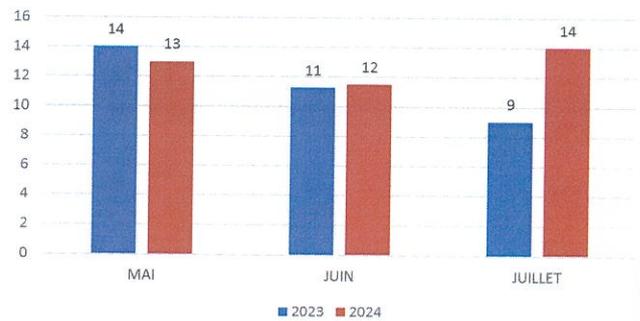
Mois	Nbrs de journées réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
MAI	70	5	120	58%
JUIN	45	4	96	46%
JUILLET	9	1	24	37%

2024

Mois	Nbrs de journées réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
MAI	39	3	72	54%
JUIN	49	4	96	51%
JUILLET	14	1	24	58%



Moyenne / jour mercredis - de 6 ans



### PLUS DE 6 ANS - Agrément 24 enfants

2023

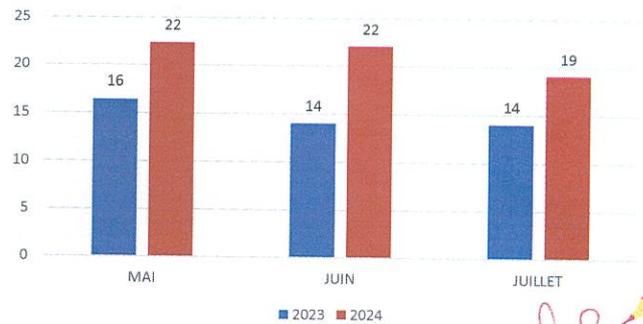
Mois	Nbrs de journées réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
MAI	82	5	120	68%
JUIN	56	4	96	58%
JUILLET	14	1	24	53%

2024

Mois	Nbrs de journées réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
MAI	67	3	72	93%
JUIN	88	4	96	95%
JUILLET	19	1	24	79%



Moyenne / jour mercredis + de 6 ans



# LES CHIFFRES CLÉS – VACANCES D'ÉTÉ



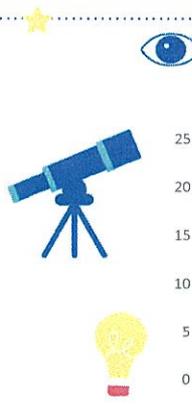
## MOINS DE 6 ANS agrément 24 enfants

2023

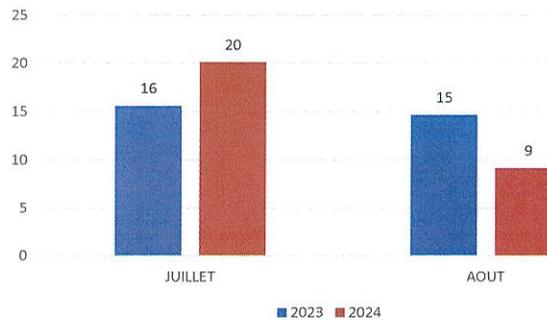
Mois	Jours réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
JUILLET	265	17	408	65%
AOUT	211	19	456	46%

2024

Mois	Jours réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
JUILLET	362	18	648	84%
AOUT	192	21	756	38%



Moyenne / jour vacances - de 6 ans



## PLUS DE 6 ANS

2023 (agrément de 36 enfants)

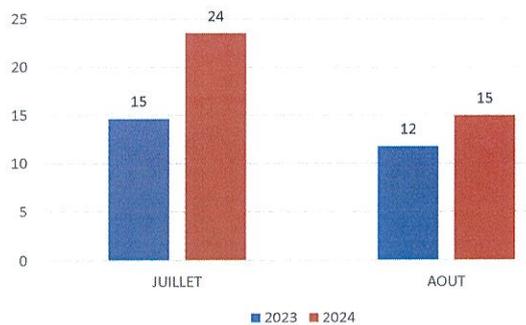
Mois	Jours réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
JUILLET	423	17	612	69%
AOUT	224	19	684	32%

2024 (agrément de 24 enfants)

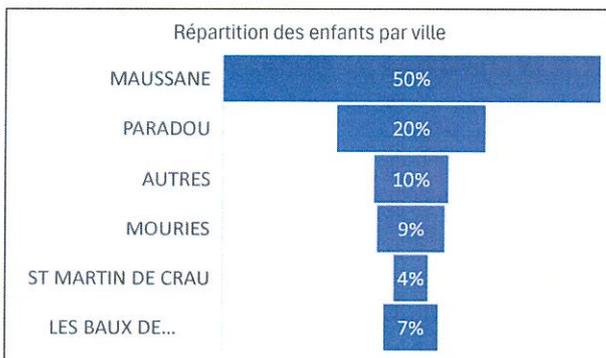
Mois	Jours réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
JUILLET	423	18	648	65%
AOUT	315	21	756	42%



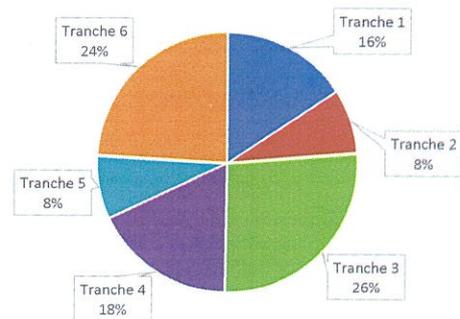
Moyenne / jour vacances + de 6 ans



## RÉPARTITION PAR QUOTIENT FAMILIAL ET PAR VILLE



Présences réelles par quotient familial



## EVENEMENTS MARQUANTS – RÉCLAMATIONS ET LITIGES

### Incidents majeurs

Au cours de l'exercice écoulé, aucun incident majeur n'a donné lieu à une déclaration d'accident grave auprès des services du SDJES, de même qu'aucune prise en charge par les services de secours n'a été sollicitée.



### Réclamations et litiges

Aucune plainte n'a été recensée au cours de la période écoulée.

Pour rappel, les usagers pouvaient adresser une plainte ou réclamation par différents canaux :

1. Auprès de la collectivité
2. Directement auprès du responsable de l'accueil
3. Via le formulaire de contact présent sur le site internet dédié aux accueils Ifac de Maussane les Alpilles (<https://www.ifac.asso.fr/Maussane?content=contact>)

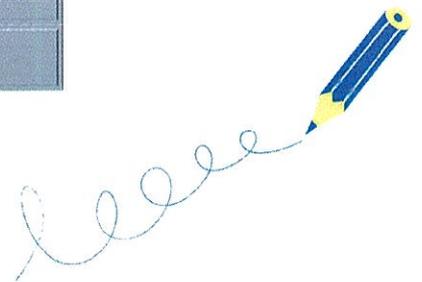


## PERSONNEL ET MOYENS HUMAINS



### Liste du personnel détaillé au 31/08/2024

Nom prénom	Poste occupé	Type de contrat	ETP	Niveau de qualification	Date d'embauche
BELARBI Sarah	RESPONSABLE DE SITE	CDI	0,88	BP JEPS	02/12/2014
MARCHE Lisa	RESPONSABLE D'EQUIPEMENT ADJOINTE	CDD APPRENTI	1,00	BPJEPS STAGIAIRE	06/11/2023
DELVAL Maëlle	ANIMATRICE	CDI	0,20	BPJEPS STAGIAIRE	01/12/2023
BEERS Bettina	ANIMATRICE	CDI	0,55	BAFA	01/09/2022
MATTONE Valérie	ANIMATRICE	CDI	0,22	BAFA	01/09/2022
DHIBI Nabila	AGENT DE SERVICE	CDD	0,27		



## ORGANIGRAMME AU 31 AOUT 2024



★ ★  
**Accueil de loisirs  
Maussane Les Alpilles**



Bettina Beers  
Animatrice

Chérazade Kibdani  
Animatrice CEE  
BAFA et BAFA en cours

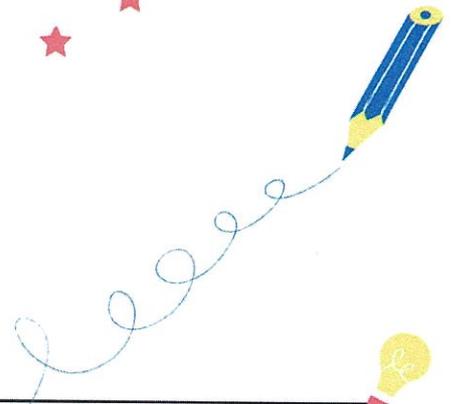
Ronan Paturaux  
Délégué régional

Liliane ALLEE  
06.32.78.58.45  
Coordinatrice territoriale

Sarah Belarbi  
06.74.54.92.59  
Responsable de site

Lisa Marche  
Directrice adjointe  
BPJEPS LTP stagiaire

Olivia Viale Clément  
Animatrice  
CP JEPS stagiaire



Delval MAELLE  
Animatrice les mercredis  
BPJEPS LTP stagiaire

Dibhi Nabila  
Agent d'entretien  
ACM

## BILAN DE LA PERIODE



### POINTS POSITIFS

- **Cohésion d'équipe :**

L'équipe pédagogique a renforcé ses liens à travers les activités éducatives, favorisant une dynamique de groupe solide.



- **Confiance des familles :**

Une relation de confiance s'est installée avec les parents. Les échanges hebdomadaires les mercredis ont permis de partager l'évolution des enfants et les projets éducatifs.

- **Activités inter-centres :**

Les rencontres inter-centres, notamment aux Saintes-Maries-de-la-Mer, ont été un grand succès. Parents et enfants ont apprécié ces sorties, favorisant la mixité sociale et des moments de convivialité. Les olympiades avec le centre de loisirs de Saint-Martin-de-Crau ont permis de créer une journée mémorable grâce à des activités variées comme les structures gonflables.

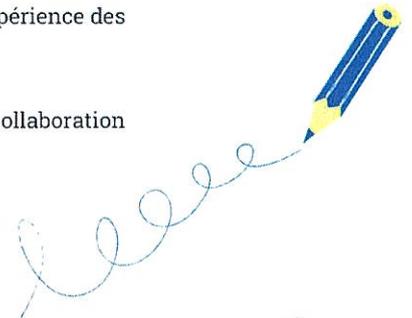


- **Apports éducatifs :**

Les interventions thématiques (cirque, sport, sensibilisation aux incendies de forêt) ont enrichi l'expérience des enfants.

- **Partenariat avec la médiathèque :**

Le projet lecture a repris grâce à la réouverture des portes de la médiathèque, marquant une collaboration positive après une année d'interruption.



## POINTS POSITIFS ET À AMÉLIORER



### POINTS À AMÉLIORER

- **Faible inscription au séjour de Martigues :**

Malgré la confiance installée avec les familles, seulement deux enfants se sont inscrits pour le séjour de juillet, ce qui a causé de la frustration au sein de l'équipe.



- **Conditions d'accueil en fin d'août :**

La dernière semaine d'août a été marquée par des conditions d'accueil difficiles :

Salles et équipements inadaptés.

Repas froids à l'Agora.

Mobilier et sanitaires non adaptés aux enfants.

Ces contraintes ont pesé sur l'équipe et affecté la qualité de l'accueil, créant une situation peu agréable pour tous.



### PERSPECTIVES POUR LE FUTUR DELEGATAIRE & CONCLUSION

- **Renforcement des activités inter-centres :**

Les retours positifs incitent à renouveler et à élargir ces collaborations, qui favorisent la mixité sociale et le partage d'expériences.



- **Meilleure planification logistique :**

Les problèmes rencontrés lors de la dernière semaine d'août soulignent la nécessité d'une meilleure coordination pour éviter des conditions d'accueil inadaptées à l'avenir.

- **Poursuite des partenariats éducatifs :**

Continuer à collaborer avec des intervenants et partenaires comme la médiathèque pour diversifier l'offre éducative.



# INVENTAIRE MAUSSANE LES ALPILLES



au 31/08/2024

Désignation	date mise en service	taux	durée amortissement	Valeur d'acquisition	total amorti	dotation	reste à amortir	valeur nette	BIEN DE REPRISE racheté par le candidat
Compte n°21540000 - type immobilisation AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGE TECHNIQUE								0,00 €AMORTI	
TENTES QUECHUA 3 PLACES							0,00 €AMORTI		
MATERIEL PLASTIQUE 25 ASSIETTES ENFANTS							0,00 €AMORTI		
BATTERIE CUISINE EN INOX							0,00 €AMORTI		
DEUX TABLES CAMPING PLIANTES							0,00 €AMORTI		
DEUX BANCS CAMPING PLIANTES							0,00 €AMORTI		
MATERIEL PEDAGOGIQUE							0,00 €AMORTI		
GOMME/CRAYON/STYLO							0,00 €AMORTI		
MATERIEL PEDAGOGIQUE REGLE/PUNAISES							0,00 €AMORTI		
MATERIEL PEDAGOGIQUE LITS x6							0,00 €AMORTI		
FOUR MAINTIEN AU CHAUD EN INOX				800,00 €	800,00 €		0,00 €AMORTI		
ARMOIRE				500,00 €	500,00 €		0,00 €AMORTI		
BABY FOOT				200,00 €	200,00 €		0,00 €AMORTI		
BUREAU D'ANGLE MARRON				150,00 €	150,00 €		0,00 €AMORTI		
MEUBLE A ROULETTE IKEA				100,00 €	100,00 €		0,00 €AMORTI		
ARMOIRE EN BOIS				200,00 €	200,00 €		0,00 €AMORTI		
CHAISES MATERNELLE				100,00 €	100,00 €		0,00 €AMORTI		
MOQUETTE BLEU /GRIS				150,00 €	150,00 €		0,00 €AMORTI		
ASSIETTE/VERRE/COUVERT MOYEN ET GRAND				100,00 €	100,00 €		0,00 €AMORTI		
<b>TOTAUX</b>				<b>2 300,00 €</b>	<b>2 300,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	



# BILAN FINANCIER – COMPTE DE RÉSULTAT PREVISIONNEL ANNÉE 2024



**ifoc** AO MAUSSANE LES ALPILLES  
 CR 2024

N° Cptes Intitulés des comptes	2024	
<b>70</b>	<b>Rémunération des services</b>	<b>99 695</b>
706504.7	Clish / Aps - Communes	51 227
	Clish / Aps - PSD	18 803
706505.7	Clish / Aps - CTG	1 543,41
706506.7	Clish / Aps - Usagers	28 122
<b>74</b>	<b>Subventions</b>	<b>1 375</b>
7461080	Subventions d'expl. Emplois Aidés	1 375
<b>7</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>101 070</b>
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>21 840</b>
60411	Location - Hébergement	17 161
60421	Sorties	1 773
60431	Transport (concerne l'activité)	370
6064	Fournitures administratives & fournitures informatiques	301
60681	Economat (concerne l'activité) goûter	1 407
60683.60	Matériel pédagogique (concerne l'activité)	615
60684.60	Produits pharma & frais médicaux (concerne l'activité)	213
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>3 663</b>
61357	Locations de véhicules	2 945
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	390
6156	Maintenance	328
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>1 202</b>
6261.626	Internet et téléphonie fixe	561
6262	Téléphones mobiles	633
6268	Frais postaux	8
<b>63</b>	<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>5 259</b>
631	Taxes sur salaires (administration des impôts)	4 506
63792	Contribution handicapés (AGEFIPH)	749
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>84 987</b>
64111.64	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	28 928
64112.64	Salaires et appointements bruts du personnel en CDD	20 699
64114	Salaires C.E.E.	19 877
6451.645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	13 760
647	Autres charges sociales	1 124
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>11 665</b>
7E+06	Frais de Siège	11 665
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2 479</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements</b>	<b>485</b>
<b>6</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>130 977</b>
<b>RESULTAT = Total des produits - Total des charges</b>		<b>-29 906</b>

Cet état comptable est encore prévisionnel. En effet, nous sommes dans l'attente du versement des prestations CTG de la CAF.

Le budget affiche actuellement un déficit à 29 906€ soit 23% des charges.



## CONCLUSION

---

Cette dernière période a été riche en apprentissages et en réussites malgré certaines difficultés. L'équipe a su innover et s'adapter, mais une attention particulière devra être portée à la planification logistique et à l'engagement des familles pour les activités à venir. Nous estimons avoir rempli notre mission auprès de votre commune.

